Sanctions du 1er janvier au 31 mars 2022

11 joueurs sanctionnés de 1 match pour anéantissement d'une occasion manifeste de but (art 2 du *Barème Disciplinaire du Règlement Disciplinaire de l'annexe 2 des Règlements Généraux de la FFF*).

9 licenciés sanctionnés de 3 matchs de suspension pour faute grossière (art 3 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

10 licenciés sanctionnés de 1 match de suspension pour comportement excessif/déplacé envers un adversaire pendant la rencontre (art 4 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié **dirigeant** sanctionné de 3 matchs de suspension pour comportement excessif/déplacé envers un **officiel** après la rencontre (art 4 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné de 5 matchs de suspension pour faute grossière et comportement intimidant envers un **officiel** pendant la rencontre (Art 3 + Art 4 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

6 licenciés sanctionnés pour comportement blessant envers un **officiel** pendant la rencontre (Art 5 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

2 licenciés **dirigeants** sanctionnés de 3 matchs de suspension pour propos blessant à **officiel** pendant la rencontre (Art 5 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

6 licenciés sanctionnés pour comportement grossier/injurieux à adversaire pendant la rencontre (Art 65 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné pour propos grossiers à **officiel** pendant la rencontre (Art 6 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné pour comportement grossier/injurieux envers un **éducateur adverse** pendant la rencontre : (Art 6 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

2 licenciés sanctionnés pour propos grossier/injurieux envers le public pendant la rencontre (Art 6 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné pour comportement obscène envers adversaire pendant la rencontre (Art 7 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné de 4 matchs de suspension pour comportement obscène envers un **officiel** pendant la rencontre (Art 7 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

3 licenciés sanctionnés pour comportement intimidant/menaçant envers un adversaire pendant la rencontre (Art 8 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné pour propos intimidant/menaçants à **officiel**, hors rencontre (Art 8 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné pour propos grossiers / injurieux + comportement intimidant/menaçant envers un adversaire pendant la rencontre (Articles 6 et 8 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

3 licenciés sanctionnés pour bousculade volontaire à adversaire pendant la rencontre (Art 10 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

19 licenciés joueurs sanctionnés pour acte de brutalité à adversaire pendant la rencontre (Art 13.1 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié **dirigeant** sanctionné de 6 mois de suspension pour comportement intimidant à **officiel** après la rencontre (Art 8 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné de 8 mois de suspension pour bousculade volontaire envers un **officiel** pendant la rencontre (Art 10 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié **dirigeant** sanctionné de 9 mois de suspension pour comportement excessif envers un **officiel** pendant la rencontre + comportement blessant et comportement menaçant envers un **officiel** après la rencontre (Articles 4, 5 et 8 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

Sanctions du 1er janvier au 31 mars 2022

2 licenciés sanctionnés de 18 mois de suspension pour tentative de brutalité/coup, comportement menaçant envers un **officiel** pendant et après la rencontre: (Articles 8 et 11 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné de 18 mois de suspension pour acte de brutalité à adversaire pendant la Rencontre et comportement menaçant (Articles 13.1 x2, 8 x 2 et 4.4 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné de 23 mois de suspension pour comportement grossier/injurieux envers un **officiel** après la rencontre, comportement menaçant envers un **officiel** après la rencontre et tentative de brutalité /coup envers un **officiel** après la rencontre menaçant (Articles 6, 8, 9 et 11 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné de 2 ans de suspension pour acte de brutalité envers un **officiel** pendant la rencontre (Article 13.1 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné de 18 matchs de suspension pour acte de brutalité envers un adversaire pendant la rencontre : (Articles 13.1, 8 et 4 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné de 8 matchs de suspension pour acte de brutalité envers un adversaire pendant la rencontre (Article 13.2 du BD du RD de l'annexe 2 des RG de la FFF).

1 licencié sanctionné pour atteinte à la morale sportive (Annexe 8 des RG de la FFF- Charte d'Ethique et de Déontologie du Football)

1 licencié **dirigeant** sanctionné de 1 match de suspension pour infraction à l'Article 204 des RG de la FFF

Par ailleurs, pour motifs disciplinaires

- 2 matchs arrêtés avant terme
- 2 matchs perdus par pénalité pour une équipe d'un club
- 1 retrait de point envers une équipe d'un club
- 1 club sanctionné de 2 matchs de suspension de terrain
- 1 club mis hors compétition pour défaut de règlement de sa situation financière
- 3 rappels à l'ordre à clubs

Au total, pour la période du 1er janvier au 31 mars 2022 :

- 91 licenciés sanctionnés dont 6 **dirigeants**, dont :
- 19 licenciés dont 5 **dirigeants** sanctionnés en raison de leur comportement envers un **officiel**

Total des dossiers règlementaires, avertissements et exclusions depuis le 16/09/2021 : 2438, dont 1226 durant la période du 1er janvier au 31 mars 2022